

EXTENSION ET AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON (NORD SARTHE)



Façade principale avant travaux.

Photo Denis-Marie Lahellec © Maisons Paysannes de France, Délégation de la Sarthe.

Restauration-extension d'une maison de bourg dans le nord du Haut-Maine

Appartenant à la même famille depuis plusieurs générations, la maison, siège probablement d'un ancien prieuré, est située à proximité de l'église au centre du village et est attenante à une très ancienne construction apparentée à un manoir-halle. En l'absence d'étude historique sérieuse, on suppose que la construction de la maison elle-même remonte aux XV^{ème} ou XVI^{ème} siècle, compte tenu notamment de ses caractéristiques structurelles (épaisseur des murs, poutraison,...), et de certains vestiges significatifs (linteaux chanfreinés, segments de meneaux) qui ont été retrouvés en façade, à l'occasion de sa transformation récente.

Par la suite, une «mise au goût du jour», réalisée probablement au XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle a permis notamment le rehaussement des baies du rez-de-chaussée, une modification conséquente de la charpente et le remplacement de la cheminée à manteau droit de la salle-basse par une grande cheminée en pierre calcaire de style Louis XV, peinte dès l'origine.



Façade du corps principal après travaux.

Photo Denis-Marie Lahellec © Maisons Paysannes de France, Délégation de la Sarthe.

Façade de la maison

La maison a ensuite subi des modifications radicales dans les années 1950-60, lesquelles ont été «corrigées» avec un projet de restauration-transformation-extension, conduit en plusieurs étapes entre 1998 à 2016.

La façade et la toiture du corps principal, orientées au sud et donnant sur la cour, ont alors été remaniées pour redonner à l'ensemble un ordonnancement de style classique.

Arrière de la maison

A l'arrière, une extension en bois, d'architecture résolument contemporaine conçue par l'urbaniste et architecte Denis-Marie Lahellec , accueille autour d'un petit jardin d'inspiration japonaise les pièces de service (cuisine, salle de bains, office) ainsi qu'une salle de méditation. L'arrière de la maison, d'usage traditionnellement domestique, est alors totalement repensé. Au nord, à l'emplacement de l'appentis, la nouvelle cuisine (construite en ossature bois avec isolation en laine de bois) est éclairée par deux baies fixes donnant sur le petit jardin. Sa façade, bardée pour partie de châtaigner et de lames de douglas (Vibrato), fait un angle droit avec celle de la nouvelle salle de bain, orientée à l'ouest. En face, la salle de méditation est très largement ouverte vers le sud avec quatre baies coulissantes. Le petit jardin (8mx8m), organisé autour d'un très vieux cerisier, est composé pour l'essentiel d'une

rivière sèche et d'un petit bassin en eau. Il est planté d'érables du Japon, de bambous sacrés, de buis, de mousses et de fougères.

L'ensemble a certes été conçu en contraste fort avec le bâti existant ; mais sans dissonance ni contradiction. Le bois, traditionnellement utilisé pour les annexes et extensions (appentis, granges, remises, ...) accompagne sans égal et sans ostentation, l'architecture du « déjà là ».

• Extension de la maison



Vue aérienne de la maison.Photo Denis-Marie Lahellec © Maisons Paysannes de France, Délégation de la Sarthe.



La salle de méditation, donnant sur le petit jardin.Photo Denis-Marie Lahellec © Maisons Paysannes de France, Délégation de la Sarthe.



Vue de l'arrière de la maison avant extension.Photo Denis-Marie Lahellec © Maisons Paysannes de France, Délégation de la Sarthe.



Vue sur l'arrière de la maison depuis la salle de méditation.Photo Denis-Marie Lahellec © Maisons Paysannes de France, Délégation de la Sarthe.



L'extension à l'arrière de la maison prend la place d'un ancien appentis.Photo Denis-Marie Lahellec © Maisons Paysannes de France, Délégation de la Sarthe.



La nouvelle façade, à l'arrière de la maison.Photo Denis-Marie Lahellec © Maisons Paysannes de France, Délégation de la Sarthe.